



MA VACHE
À LAIT!

Conseil
RÉGIONAL

contribuable

The Big



RÉGION LIMOUSIN

TOUJOURS PLUS D'IMPÔTS !

En 2004, Jean-Paul Denanot a succédé à Robert Savy et ce dernier a appliqué consciencieusement le programme commun de la direction du PS concernant les régions : augmentation de la fiscalité, mise en œuvre de directives anti-économiques et obsession de la communication. En comparaison avec les autres régions socialistes, les augmentations de la fiscalité en Limousin pourraient paraître raisonnables. Il n'en est rien ! En 4 ans, les impôts régionaux ont augmenté de 14 % et la taxe sur les cartes grises de 33 % !

Région Limousin

En 2008, la hausse des impôts régionaux va engendrer 5,4 M€ de recettes supplémentaires qui seront prélevées sur le pouvoir d'achat des ménages et des entreprises limousines. Cela représente un coût de 17,4 € par ménage.

L'exécutif socialiste a également décidé de **faire payer les automobilistes** : + 33 % sur la taxe sur les cartes grises et augmentation au maximum de la taxe sur l'essence.

En décidant d'augmenter la fraction régionale sur la TIPP en 2007 et 2008, ce sont **18 millions d'euros supplémentaires** qui sont prélevés sur les automobilistes limousins. Cette mesure socialement injuste va pénaliser indifféremment les automobilistes qui utilisent leur automobile pour se rendre sur leur lieu de travail. Cette mesure est aussi injustifiée car elle ne correspond pas à des compensations de charges liées à la décentralisation.

Toujours plus de fonctionnement...

Le nombre réel de personnels est passé de 260 début 2004 à 397 en février 2008. Le nombre de postes budgétaires



est même supérieur à l'augmentation effective : 173 postes créés dont 81 contractuels. Cette évolution ne tient pas compte de l'arrivée des TOS : ils sont 948 en février 2008, ni de la création au BP 2008 de 42 postes pour la maintenance informatique des lycées.

Parmi les autres dépenses de fonctionnement, l'immobilier tient une place prépondérante. On assiste à une véritable « course à l'immobilier » :

- achat de bureaux pour la Maison du Tourisme,
- achat d'un immeuble

pour les services de la région en 2005,

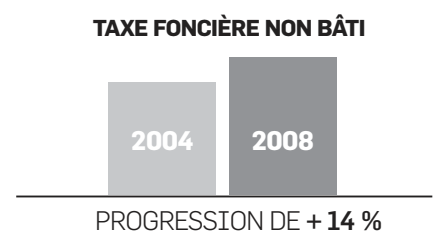
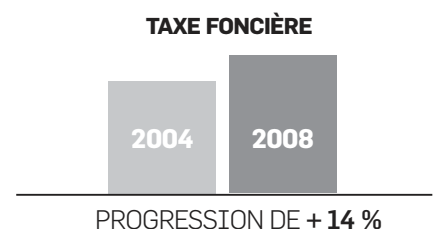
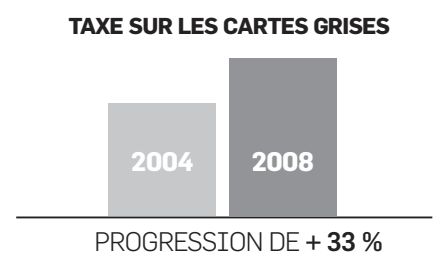
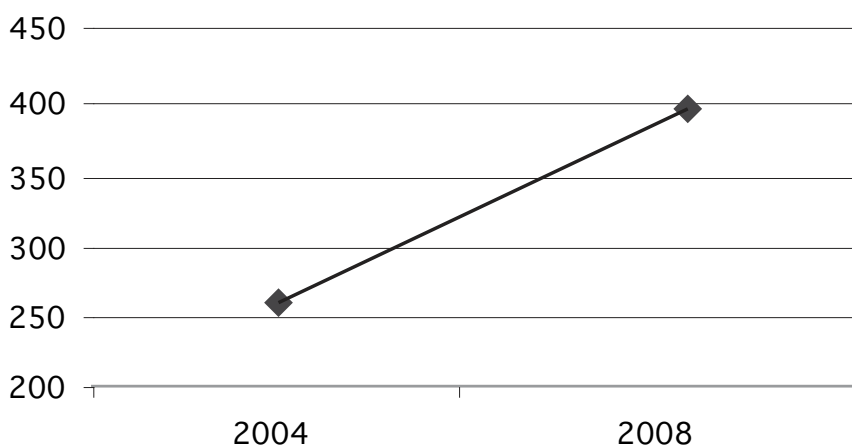
- achat d'un terrain pour une nouvelle extension en 2006,
- et agrandissement du foyer de réception.

Entre 2004 et 2006, plus de **7,2 M€** ont été dépensés pour ces différentes acquisitions et travaux. Les dépenses de fonctionnement sont trop souvent privilégiées dans les politiques de développement économique. Ainsi pour favoriser la création d'entreprises, la Région a mis en place un système appelé « **Objectif-Création** »

“ L'augmentation en 2007 et 2008 de la part régionale de la TIPP coutera 18 M€ aux automobilistes limousins.”

Coût de la décentralisation en 2008	
Dépenses transférées	60,7 M€
Compensation de l'Etat (TIPP et FARPI)	60,8 M€

EFFECTIFS (HORS DÉCENTRALISATION) : + 52 %



Région Limousin

qui consiste à financer des structures d'accompagnement pour les porteurs de projets, et, à accorder une subvention de... 1 000 euros ! aux créateurs d'entreprise.

Au cours de l'année 2007, **le rapport entre les crédits affectés aux structures et ceux affectés aux créateurs est de 90/10 : 1 437 820 euros pour 189 754 euros.**

Multiplication d'opérations « à la place » d'autres collectivités **Achat de l'Ile de Vassivière.**

L'exécutif a décidé d'acheter l'Ile de Vassivière avec son château qui sera transformé en résidence d'artistes et son Centre d'art contemporain. La décision a été prise fin 2007. La Région achète

au syndicat mixte de Vassivière dont elle est membre à 49 % et dont la situation financière est telle qu'il n'est pas en capacité d'investir. L'acquisition est faite à l'euro symbolique, mais avec reprise des annuités d'emprunt, et surtout avec engagement immédiat de travaux sur le château !

Location privée. La région a mis en place en 2008 un système de gestion locative de logements privés dans plusieurs territoires Ce dispositif, géré par une association, assurera les missions traditionnelles de gestion locative : recherche et mise en place des locataires, encaissement des loyers, gestion des réparations, règlements de litiges C'est dans le domaine culturel que le saupoudrage atteint son apogée. En 2007, 371 subventions ont été accordées dont 114 étaient inférieures à 2 000 €. Il est certain que le **coût du traitement administratif de ces subventions est plus**

TOUJOURS PLUS DE SAUPOUDRAGE...

La stratégie globale de l'exécutif consiste à « se mêler de tout et partout ». Cette tendance de fond aboutit aux financements, notamment à travers les contrats de pays, de micro-projets qui n'ont strictement aucun caractère régional. Parmi les exemples les plus caricaturaux on peut citer :

- 108,30 euros à 12 communes pour un intranet
- 170,85 euros pour le nettoyage d'un mur d'escalade
- 200 euros pour un « parcours des arts »
- 500 euros pour une fête du livre
- 627,90 euros à trois offices de tourisme
- 750 euros pour un spectacle de théâtre
- 970 euros à une commune pour un diagnostic préalable à un lotissement.

Il est certain que le coût du traitement administratif de ces subventions est plus élevé que les subventions elles-mêmes !

élevé que les subventions elles-mêmes !

Néanmoins, l'exécutif n'oublie pas de se faire un peu de publicité. Ainsi, les associations dont les emplois sont financés par la Région doivent apposer dans leurs locaux une plaque signalétique. A ce titre, une enveloppe de 35 000 euros a été affectée en 2007 à l'achat de ces plaques en verre sablé à 70 euros l'unité.

“ Le coût du traitement administratif de certaines subventions est plus élevé que les subventions elles-mêmes !”